

tholiques sauraient trouver un autre modèle de perception. Leurs pontifes et leurs prêtres inaient avec bonheur déposer leurs dons dans les mains choisies pour les recueillir.

"Nous confions cette pensée aux fidèles. Dieu la rendra féconde, si elle peut tourner à sa gloire et au bonheur d'une nation amie.

"Pour nous, N. T. C. F., nous vous appelons aux prières et aux supplications; et pendant que notre auguste chef combat, levons nos mains vers Jésus dont il est l'image et le vicesire, et vers Marie, qui est toute-puissante auprès de Jésus.

"A CES CAUSES: "Après en avoir conféré avec nos vénérables frères les doyens et chapitre de notre Eglise primatiale, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

"10. Le dimanche 17 octobre, XXII. après la Pentecôte, ou le premier dimanche après la réception du présent Mandement, et pendant toute la semaine, on récitera à la messe les oraisons, secrètes et postcommunion, Pro Papa.

"Le même dimanche ou chazera après vêpres, au salut du Saint-Sacrement, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le psaume 120, Levavi oculos meos in montes, le v. Ostende nobis, Domine, etc., et l'oraison, Pro Papa. On chantera aussi le Sub tuum presidium le v. Ora pro nobis, sancta Dei Genetrix, et l'oraison Concede nos famulos.

"20. Dans toutes les communautés religieuses on fera une communion extraordinaire pour le Pape. Les religieuses qui réciteront l'office pendant la nuit, réciteront ou chanteront après matines le Sub tuum presidium pendant huit jours.

"Et sera notre présent Mandement lu et publié à la messe du Prie le premier dimanche après sa réception, et affiché partout où besoin sera.

"Donné à Lyon, en notre palais archiépiscopal, sous notre Secrétariat, le 12 octobre 1847.

"L. J. M. CARD. DE BONALD, Arch. de Lyon.

"Par Mandement: ALLIBERT, Chan. secrét."

RAPPORT

Du Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'administration de la Station de la Quarantaine à la Grosse Isle, auquel a été renvoyée la Pétition de A. Larocque, Ecr., de la part du Bureau de Santé de la Cité Montréal.

(Suite.)

Sur la 11me question. Je suis persuadé que les malades dans les tentes et les appendis doivent avoir souffert de la soif, les gardes-malades cependant sont chargés de leur donner une quantité qui leur est déterminée de tisane d'orge et de limonade, et il est strictement enjoint aux Médecins qui ont la charge des divers hôpitaux, de voir à ce que leurs malades ne manquent pas de breuvages rafraichissants, et soient tenus propres, choses plus essentielles pour leur rétablissement que la médecine.

Sur les questions 12, 13, 14, 15. Point d'observations.

Sur la 16me question. Quant au traitement des malades à bord des vaisseaux, je puis affirmer positivement qu'aucun vaisseau ayant des malades à bord n'a jamais été cinq jours sans être visité. Je me suis fait une obligation de visiter moi-même chaque vaisseau au moins une fois par jour, excepté quand il faisait mauvais temps. Les Drs. Jacques, Fenwick, Allen et autres faisaient une pareille visite par rotation, dans une autre chaloupe. Les malades ne pouvaient pas avoir tout le bien-être possible à terre quand il manquait quelque chose de plus que des tentes. On y avait besoin de gardes-malades, de cuisiniers de cuisines et de serviteurs. Je ne puis qu'être surpris de voir que le Rév. Monsieur, après ses réponses à la 6me 8me question, dise que 1100 malades de plus auraient pu trouver à accommoder à terre, et auraient été mieux dans des tentes, lorsque à bord des vaisseaux ils étaient certains de n'être pas négligés par leurs amis qui ne pouvaient pas les abandonner; ils y avaient des cuisines et étaient à l'abri du temps qui étaient plus vives et orageux. Le nombre des malades a diminué à bord de plus d'un vaisseau où les Capitaines veillaient à la propreté, et au confort des passagers. La mortalité était considérable à bord des vaisseaux, mais on peut dire qu'elle était causée en grande partie parce qu'on gardait à bord, pour les enterrer sur l'Isle, les corps des personnes qui étaient mortes deux ou trois jours avant l'arrivée des vaisseaux à la Quarantaine. Ainsi le "Rose" de Liverpool, a enterré treize corps le jour de son arrivée et sept le jour suivant. Le "Elin's Queen," actuellement ici, a débarqué neuf corps le jour de son arrivée.

Sur les 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, questions. M. Moylan est correct.

Sur la 22me question. Il est à ma connaissance que l'on a souffert de ces cadavres soient demeurés dans les lits quel que temps après la mort; j'en ai vu moi-même, et je connais des cas où le Capitaine, comme à bord du "Sisters," l'exemple de son le Capitaine Christian, au refus de la part des passagers et des matelots d'enlever les morts descendait dans le fond du vaisseau, pour en remonter les cadavres sur son dos. Cet homme vraiment bon et humain est mort depuis de la fièvre. A bord du "Elin's Queen," le Capitaine actuellement ici, a été obligé de promettre un souverain à ses matelots pour chaque corps qu'ils sortaient de la cale. Je suis informé que dans d'autres cas, on était obligé de sortir les corps par le moyen de grappins de chaloupes, leurs plus proches parents refusant de les toucher.

Sur les questions 24me et 25e. Quant à la position du cimetière et à la profondeur à laquelle on enterrait les morts,—le lieu où le cimetière est situé actuellement est à l'extrémité ouest de l'Isle où l'on peut creuser la terre à une profondeur suffisante; —c'est un terrain d'alluvion qui est coupé par un canal profond; —c'est un champ de six acres; d'abord les corps apportés des vaisseaux étaient enterrés par ceux qui les avaient apportés, mais les fosses n'étaient pas assez profondes, ils sont maintenant enterrés dans des caveaux de cinq à six pieds de profondeur. Il a été prouvé, par des témoignages devant un Comité de santé de la Chambre des Communes, que six pouces de terre sur les corps suffisaient pour prévenir toute exhalaison des morts. M. Moylan dit qu'en premier lieu on enterrait les morts, généralement parlant, dans des fosses qui n'avaient pas plus d'un pied et demi de profondeur, et qu'à sa seconde visite les choses s'étaient un peu améliorées. J'ai taché de convaincre, dès le commencement, les Messieurs du Clergé Catholique et Protestant que la responsabilité de voir à ce que les morts fussent décentement et convenablement enterrés, retomberait sur eux, et qu'ils seraient justifiés de ne point les enterrer s'ils n'étaient point satisfaits à cet égard, sans me faire rapport des choses. Mgr. l'Evêque de Montréal, ainsi que plusieurs Messieurs du Clergé Protestant et une vingtaine de Prêtres sont venus à la Grosse-Isle et ne m'ont jamais fait de plaintes à ce sujet. Six hommes sont constamment employés à creuser de larges

fosses de cinq à six pieds de profondeur pour y enterrer les corps. On ne s'aperçoit encore de rien, et c'est assurément durant les chaleurs du mois qui vient de s'écouler que l'on aurait dû craindre quelque chose, s'il y eût eu du danger, — et je n'en appréhende aucune de l'inféction qui pourrait venir du voisinage de l'hôpital.

Sur la 26me question. Il est permis au fournisseur de provisions de charger quinze par cent aux passagers en sus des prix de Québec; tel a été son contrat depuis 1832; on fournit au printemps à prix de détail des différents articles vendus par les Marchands épiciers de Québec, et l'Agent choisit la liste des prix les moins élevés auxquels le fournisseur de provisions ajoute quinze par cent; ces listes sont vendues. Tous les articles fournis aux hôpitaux et employés sur l'Isle sont vendus aux mêmes prix qu'à Québec.

Sur la 27e question. Tout le lait que l'on peut se procurer à la ferme sur l'Isle, a jusqu'ici été fourni à raison de 3d. la pinte. Il a été passé, dans le mois de Juin, un contrat avec un respectable habitant de St. Thomas pour en fournir davantage à raison de 4d. la pinte. Depuis ce temps-là le Commissariat s'est chargé de l'administration des dépenses et a passé des contrats, après avertissements, pour la fourniture des articles requis pour les hôpitaux, tel que le lait et les autres articles. Il n'a pas été permis de vendre du lait de la ferme, aux émigrés, ni cette année ni l'année dernière, excepté durant les mois de Septembre et d'Octobre; on gardait tout pour les malades, excepte une certaine quantité que l'on donnait matin et soir aux Messieurs du Clergé Catholique et Protestant et pour lequel on n'exigeait point de paiement.

Sur la 28e question. Il y a une petite partie de l'extrémité ouest de l'Isle que l'on cultive; c'était un marais que l'on a desséché et qui a été converti en prairie aux frais du docteur Douglas, ce qui a pris six ans pour y parvenir. On s'en sert maintenant pour y ériger des marquées et des tentes où les Capitaines des vaisseaux et les passagers de chambre qui sont atteints de la fièvre sont placés, et où le nouveau fournisseur a ses provisions et ses fours. Le terrain à l'extrémité est de l'Isle a été défriché, desséché et clôturé durant les six années qui viennent de s'écouler et converti en ferme; toute la partie qui se trouve desséchée est maintenant occupée par des tentes où l'on place les émigrés en sûreté.

Sur les 29e et 30e questions. Je ne puis dire ici mon opinion.

Sur la 31e question. Je ne crois pas que la division des devoirs de Médecin Surintendant eût pu remédier aux abus de cette année qui ont originié de l'impossibilité qu'il y avait de se procurer des Médecins et des gardes-malades, qui tombaient malades deux ou trois semaines après leur arrivée sur l'Isle et toujours au moment où ils commençaient à comprendre la routine de leurs devoirs. J'ai toujours eu l'attention d'employer les docteurs Jaques et Fenwick à faire la visite des vaisseaux, et de me dévouer plus particulièrement sur l'Isle. Mais on comprendra mieux l'impossibilité qu'il y avait de garder les Médecins à leur devoirs quand je dirai que les douze Médecins suivants ont été atteints de la fièvre en cinq semaines, savoir:

Table listing doctors and their ailments: Docteur McGrath, Docteur Damours, " Johnson, " Jamieson, Jr., " Fenwick, " Dease, " Allen, " Soavé, " Malhiot, " Jamieson, Sr., " Dickenson, " Pinet.

Et les docteurs Robitaille et Larocque ont abandonné l'Isle l'un par la maladie, l'autre pour aller visiter un parent malade — me laissant ainsi constamment avec des novices qui ignoraient la routine qu'il fallait suivre. Le seul avec moi qui ait échappé à la maladie est le docteur Jaques; et m'étant depuis quelques jours assuré des services de M. Aylwin, ancien étudiant en médecine et qui assiste ce Monsieur à l'hôpital, je l'envoie faire la visite des vaisseaux pendant que je surveille les hôpitaux autant que peut me le permettre ma santé. Sans les services importants de M. Cullingford, j'aurais eu beaucoup de difficulté à conserver quelque ordre dans les hôpitaux. Il a été employé quatre ans à la Station, et ayant pu échapper à une forte attaque de la fièvre la première année, il a été depuis continuellement occupé, nuit et jour, à procurer des places aux malades et à tenir les comptes et registres et à faire les rapports. Plusieurs années d'expérience dans l'un des meilleurs hôpitaux militaires du monde, (l'hôpital des Gardes) lui ont donné sur les gardes-malades et les serviteurs une influence que je n'ai jamais rencontrée chez aucun autre Médecin. Avant qu'il ait été agrégé à cet établissement et après avoir quitté l'Amérique, il était employé comme Surintendant de la Chambre de Lecture, à l'Echange, à Québec, et m'avait été fortement recommandé, par les docteurs Robinson et Monro, des Cold-stream Guards, comme étant une personne qui avait acquis, par l'étude et l'observation, beaucoup de connaissances en médecine. Je ne trouve forcé de parler un peu longuement des bonnes qualités et des services de M. Cullingford, car je remarque que M. Moylan paraît le déprécier dans un ou deux endroits de son témoignage.

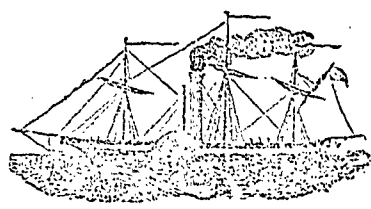
Sur la 32e question. Quant à l'emboisement inutile du nouvel hôpital, je remarquerai qu'à l'exception d'une seule bâtisse, il n'y en a pas qui ne soient éloignées les unes des autres de moins de quarante pieds. Je ne connais, dans le voisinage des vieux appendis, aucun terrain ci-devant cultivé qu'on aurait pu employer à y bâtir de nouveaux hôpitaux, excepter le champ que l'on emploie actuellement comme cimetière, et, comme le remarque M. Moylan, que dans son opinion, ce terrain est trop près des hôpitaux, il ne doit pas certainement s'attendre à ce que l'on y érige d'autres hôpitaux. Le seul autre espace défriché est le marais dont on a déjà parlé, qui est de toutes les places la plus mauvaise pour les hôpitaux, c'est un terrain bas, entouré par des rochers, et il serait impossible d'y ériger les bâtisses que l'on y construirait, et il est à une trop grande distance des hôpitaux actuels pour être à la portée des cuisines, des chirurgiens ou des Médecins. Partant de là, il n'y a point d'autre endroit défriché jusqu'à ce que l'on arrive à la caserne où résident les militaires, les équipages des chaloupes, les hommes de police et les divers Officiers. Je ne comprends par comment le Chapelain Catholique puisse souffrir d'être trop près des nouveaux hôpitaux, lorsque la résidence de ce Monsieur est sur une côte assez éloignée des nouveaux et des vieux hôpitaux et isolée de toute autre bâtisse. Les nouveaux comme les vieux hôpitaux sont situés sur une péninsule qui comprend plusieurs acres; c'est là qu'est placé le cimetière. Il a suffisamment de la place pour y construire plusieurs bâtisses sans les entasser les unes près des autres. Le site des nouveaux hôpitaux a été choisi par le Surintendant du Bureau des Travaux Publics après s'être consulté avec moi. Je me suis beaucoup reposé sur son jugement et ses connaissances sur ce sujet.

J'ai répondu à la seconde observation de M. Moylan dans mes remarques sur la 31e question. (A continuer.)



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 14 DECEMBRE 1847.



NOUVELLES D'EUROPE.

Par le Britannia arrivé le 8 à Boston, nous avons des nouvelles de 15 jours plus récentes.

La fleur à Liverpool était le 19 novembre aux prix suivants: celle de l'ouest de 29s à 30s; la fleur sure du Canada et des Etats-Unis était de 21s à 23s; le blé du Canada, le blanc par 70 lbs. de 7s 6d à 9s, et le rouge de 6s à 8s. Le blé d'Inde se vendait 33s le quarter. — Par ce qui précède, on voit que le marché de Liverpool a conservé son prix; mais en général en Angleterre il y avait une baisse dans les grains et les marchés étaient peu fréquentés. — La banque d'Angleterre continuait à escompter au prix élevé de 5 par 100. — La maison de Traeman et Cook, de Londres, a failli pour un montant de £350000. — Le Packet Stephen Whitney, dans sa traversée de New-York à Liverpool, s'est perdu sur les côtes d'Irlande; 92 personnes y ont péri.

S'il est vrai que le bureau de la poste ait conclu un arrangement pour faire transporter les malles de Halifax à Québec en 4 jours, nous aurons nos journaux ce soir ou demain.

Nous empruntons à la Gazette de Montréal d'hier les items de nouvelles qui suivent, extraits du Boston Atlas.

En Angleterre, les affaires commerciales et monétaires ont meilleure apparence. — Les ouvriers sont en grand nombre sans emploi; on dit qu'ils meurent de faim. — Le parlement s'est assemblée le 18 novembre.

En Italie, le comte Bresson s'est suicidé à Naples le 2 en se coupant la gorge avec un rasoir. — Le comte Mortier, ambassadeur français à Turin a voulu tuer ses deux enfants et se suicider.

En Espagne et au Portugal, tout était dans le même état.

En Belgique les chambres se sont assemblées le 9. En Suisse, il doit s'être livrée une grande bataille dans le canton de Fribourg.

Le duc de Toscane a protesté contre l'occupation de Tivizzano. Les Florentins levaient des troupes pour cet objet.

En Irlande, les meurtres se multiplient.

En Allemagne, le fameux musicien John Mendelssohn Bartholdy est mort le 4.

REMARQUES SUR LES ELECTIONS.

Depuis notre dernière feuille, les affaires électorales ont commencé à sortir du domaine des nuages. Elles ont pris un caractère plus positif et plus tranché. Généralement parlant, l'opinion publique continue à se prononcer en faveur du parti Réformiste qui, d'après toutes les apparences, obtiendra au Parlement une grande majorité. Voilà pour l'aspect général. Avant d'en venir à des particularités, nous croyons devoir répéter que les candidats de même parti ne doivent pas se faire de rivalités; ils doivent l'un ou l'autre se retirer, lorsqu'ils se trouvent deux pour le même comté. En effet, s'ils persistent, ils ne peuvent pas dire que ce soit le patriotisme qui les anime; c'est un pur amour propre, souvent un désir de satisfaire leur vanité et presque toujours le contentement de voir leur nom suivi de trois lettres majuscules, qui portent ainsi les mentures d'un même parti à se faire rivaux. Nous espérons qu'aux prochaines élections, les candidats ne donneront pas au pays un pareil spectacle; ils sacrifieront leur amour propre; ils sacrifieront leur intérêt à eux seuls, ils sacrifieront enfin ce contentement souvent si naturel, et n'auront en vue que le bien de la Patrie. Le Pays est, nous l'avons déjà dit, dans un moment de crise; c'est un moment exceptionnel; un moment où les jalousies doivent cesser, et où tous les hommes publics, ceux surtout qui s'adressent le plus souvent à leurs compatriotes doivent oublier le passé, oublier leurs inimitiés personnelles, et donner la main et prêter secours à quiconque, fût-il leur ennemi personnel, qui mérite les suffrages de ses compatriotes, et se présente à eux sans arrière pensée.

A Gaspé, M. Christie se présente encore et sera opposé par un conservateur d'un côté et par un réformiste de l'autre; voilà, dit un journal, ce que l'on gagne à nager entre deux eaux.

A Québec, MM. Aylwin et Chabot seront opposés, dit-on, par MM. Ryland et Dubord (?), mais sont certains de leur élection et d'obtenir une grande majorité. Un correspondant du Journal de Québec lui écrit qu'au des chefs des ultra-tories de Québec a été en communication ces jours derniers avec les L. P. S. société de Montréal pour obtenir le plan d'organisation qui a servi en 1844 à faire à Montréal des Elections à coups de Bâtons. Nous ne savons si tel est le cas, toutefois d'après le Journal de Québec, son correspondant est d'ordinaire bien informé. D'ailleurs nous aimons à croire que s'il en a été ainsi, les citoyens de Québec en général furent en sorte, par leur bon vouloir et leur conduite paisible comme d'ordinaire, de ne pas donner à leur ville la triste célébrité que possède la Capitale. — Quant à M. Ryland, dans un récent numéro du Canadien, il essaie de prouver que, parce que Mgr. Plessis écrivait autrefois une lettre d'approbation de la conduite politique de M. Ryland en Canada, c'est une approbation de la sienne propre; si ce n'est pas absolument cela, c'est quelque chose d'équivalent. De plus M. Ryland se recommande aux électeurs de Québec, et puis il leur dit que les Prêtres Catholiques à

Québec se mêlent d'élections et qu'ils travaillent contre lui! Des lettres particulières que nous recevons de Québec nous apprennent quela seule personne à Québec qui ait entendu parler de pareille chose, c'est M. Ryland! Personne autre ne pensait et ne croyait semblable chose; pas même les MM. du Clergé que M. Ryland accuse. Et ce Monsieur pense par tout cela s'attirer la confiance des Electeurs? Il pense que c'est en enluminant un corps aussi respectable qu'il va obtenir le mandat des Electeurs de Québec? Ils se trompe fort.

A Mégantie, M. Daly doit avoir pour opposant M. Layfield qui se déclare ouvertement contre le Ministère encore au pouvoir, et dit sans crainte qu'il fera tout en lui pour le renverser. Nos échanges de Québec paraissent croire que M. Daly aura fort à faire, et que M. Layfield a de bonnes chances de réussir malgré toutes les menées de M. Eugène Doucet en faveur de M. Daly. Le Journal de Québec, qui cite ce dernier fait, en donne la raison: il nous montre le frère de M. Eugène Doucet faisant élire M. Daly, et recevant ensuite une place lucrative à Québec pour le récompenser de ce service. M. Eugène Doucet aimait selon les apparences à goûter aux faveurs, et il irait ainsi se joindre à ceux qui ont déserté leurs compatriotes.

Quant à Montmorency, il paraît que M. Rhéaume va abandonner la partie, et que ce seront MM. Cauchon et W. H. Lemoine qui auront à lutter. La lutte, nous croyons, n'est pas fort à redouter pour M. Cauchon; car il a pour lui sa conduite parlementaire et ses services antérieurs au pays qui parlent en sa faveur. D'ailleurs le Comté sait à quoi s'en tenir à ce sujet. Les amis de M. Lemoine, qui ne sont autres que ceux du ministère, ont cependant fait entendre à celui-ci que l'élection de M. W. H. Lemoine dépend du choix de l'Officier-Rapporteur. Eh bien! qui l'aurait cru? celui auquel on adresse le writ pour l'élection de Montmorency n'est autre que M. Louis Lemoine, le frère même de celui qui se présente comme candidat. Nous pensons bien que l'on pouvait choisir de ses propres créatures pour Officier-Rapporteur; mais pour favoriser l'élection d'un candidat, choisir le propre frère de ce candidat, un frère qui demeure sous le même toit et vit des mêmes produits que son frère, c'est pousser vraiment les choses un peu loin; c'est tenter un homme, c'est essayer de le corrompre. Espérons néanmoins que M. Louis Lemoine saura faire son devoir, et que dans M. W. H. Lemoine et M. Cauchon il ne verra quedes hommes égaux qu'il doit traiter de la même manière, et avec la même justice.

À la ville des Trois-Rivières, nous voyons trois candidats sur les rangs: M. M. Judah, Polette et P. B. Dumoulin; M. Viger n'y paraît pas. On dit que M. Judah a de bonnes chances de succès.

À St. Maurice, il n'y a que M. Désannier qui se présente; le comté ne saurait faire un meilleur choix.

A Berthier, l'Écho des Campagnes nous apprend que M. D. M. Armstrong sera réélu. Nous ne pouvons que joindre notre voix à celle de notre confrère dans ses judicieuses remarques et dans ses éloges de la conduite politique de ce Monsieur. L'Officier Rapporteur est M. A. D. Bondy.

À Montréal, MM. Holmes et Lafontaine seront élus, car ils ont la majorité et la grande majorité des voix. Ils auront probablement de l'opposition, mais ce ne devra pas servir à leur faire perdre leur élection. L'Officier Rapporteur est, dit-on, un M. McPherson, parent de M. Badgley.

À Terrebonne, M. Lafontaine se présente et sera opposé, dit-on, par M. Scott, avocat de Montréal. M. Turgeon, comme nous le pensions bien, ne se présente pas, et il oppose encore moins M. Lafontaine; il est Officier Rapporteur.

Pour le comté de Montréal, il y a M. Jobin qui est certain de sa réélection. M. Hayes ne s'y présente pas, comme on le faisait entendre.

Au comté de Rouville, nous voyons toujours M. Hubert sur les rangs; quelques personnes y mettent aussi M. Davignon et disent qu'il veut se faire élire de préférence à M. Hubert, pour la raison qu'on ne doit pas choisir un représentant hors du comté. Nous ne saurions ajouter foi à cette rumeur, d'abord parce que M. Davignon ne voudrait pas faire de l'opposition à propos de rien, et ensuite parcequ'il paraît que ce Monsieur se propose de quitter lui-même bientôt le comté, et de se mettre aussi dans la même position que M. Hubert.

À Beauharnais, outre les trois candidats que nous nommons vendred'ier, il paraît qu'il va s'en présenter un troisième qui sera ou le col. Brown, ou le col. Sriver, ou M. Norval. M. Colville se retire de la vie publique; la Gazette de Montréal pense que la conduite parlementaire de M. Colville a donné à ses constitués toute la satisfaction possible; c'est de quoi il est permis du moins de douter.

Pour Sherbrooke, on parle toujours du col. Gagy; mais on dit aussi que le col. Moore se présente et que ses chances de succès sont probablement bonnes.

A Oxford, M. Riddell ne veut plus se présenter comme candidat; M. Hincks qui est de retour d'Europe s'y est transporté, et paraît assez sûr de se faire élire.

Bien des personnes disaient que samedi devant paraître les nominations de MM. McDonald, Bruneau, Turcotte, etc.; mais il n'en a rien été; il n'y avait pas une seule de ces nominations. Plusieurs de s'en demander de suite la raison, qui ne fut pas difficile à trouver. Car on en vint bientôt à la conclusion que le ministère ne voulait pas se faire de nouveaux adversaires par ces nominations qui, dit-on, ne doivent paraître que plus tard et lorsque le ministère se croira sûr de certains comtés. Néanmoins pour notre part, nous croyons que les comtés où ces nominations devaient faire sensation, savent déjà à quoi s'en tenir; et nous sommes certains que ce ne sera pas ce nouvel acte qui les étonnera beaucoup. Ils ont déjà en trois années pour juger s'ils doivent garder au pouvoir le Ministère du jour; ce nouvel acte n'étant qu'une conséquence du reste, un acte qui ne fera que figurer parfaitement en face de ceux des trois précédentes années, cet acte ne doit surprendre personne, et nécessairement ne saurait influencer beaucoup sur les choix que feront bientôt les comtés. Que le Ministère ne craigne pas; qu'il fasse publier ses nominations et cela sans trembler. C'est peut-être le seul moment qui lui reste pour cet objet, qu'il en profite, et qu'en usant de son patronage il se garde bien de montrer de l'hésitation. Quand on fait tant de demeure au pouvoir avec une majorité factice, et que l'on